



Dictionnaire des théâtres du monde

Châssis [principe de construction]

C'est l'élément rigide de base – l'unité – de la construction traditionnelle du décor au théâtre et au cinéma. Il s'adapte à toutes les configurations, à toutes les plantations, à toutes les combinaisons, à tous les habillages, à toutes les esthétiques. Il doit être léger, maniable, pour permettre le montage et le démontage rapides d'ensembles scénographiques simples ou complexes. Son encombrement doit être calculé afin de faciliter le transport et le stockage. Le principe de construction est élémentaire : un bâti ou cadre de bois recouvert de toile, de contreplaqué ou autre matériau prêt au [parement](#).

Construction

Ce cadre est constitué à partir de planches de sapin du Nord, débitées, rabotées qu'on appelle les battants. Ils sont de section variable en fonction de la hauteur du châssis : jusqu'à 9 à 10 mètres, environ une section de 25 à 28 mm d'épaisseur × 60 à 80 mm de largeur ; au-delà de 10 mètres de hauteur, une section de 34 mm d'épaisseur × 100 mm de largeur. Les battants verticaux se nomment les montants, le battant supérieur la tête, l'inférieur le patin; des battants horizontaux intermédiaires – les traverses – disposés environ tous les 150 cm dans la hauteur raidissent le cadre. Les angles sont renforcés soit par des triangles en contreplaqué d'environ 15 cm de côté, les mouchoirs, collés et agrafés ou cloués en contre-parement, soit par des écharpes, petites traverses obliques assemblées à tiers-bois qui triangulent un montant et le patin ou la tête. Si le châssis est couvert avec du contreplaqué, l'assemblage des battants peut se faire à nu ; le contreplaqué et les mouchoirs éventuels assurent la rigidité du cadre. Si le châssis est entoilé, le cadre doit être rigide ; les assemblages se font à mi-bois ou par tenon et mortaise, et doivent être renforcés par les mouchoirs. À 70 cm du sol, se place une traverse, la paume, servant à la prise de main pour le transport vertical du châssis ; « la traverse est seule entaillée » (à tiers-bois ou à mi-bois), « tandis que le montant vertical conserve son épaisseur » pour ne pas être affaibli (Moynet).

Forme, dimensions

Le châssis est généralement de forme quadrangulaire, mais il peut s'échancrer et se silhouetter à la demande. Le cadre épouse au plus près le contour souhaité sans compromettre la rigidité de l'ensemble. La forme précise est obtenue par le chantournage– ou découpe – du contreplaqué en débord selon le profil voulu, renforcé par des taquets. Les dimensions sont très variables, environ de 8 à 15 mètres pour la hauteur, 2 à 7 mètres pour la largeur. Les grandes dimensions correspondraient aux châssis de [panorama](#).

Liaison

Il est préférable de morceler les châssis plutôt que de se contraindre à de trop grandes dimensions, à la réserve de tenir compte des joints conséquents. Le calcul des dimensions d'un châssis prend en considération les dimensions des feuilles de contreplaqué disponibles (dimensions les plus courantes : 310 × 153 cm et 250 × 122 cm), les dimensions des conteneurs de transport, ainsi que celles des baies d'accès et des monte-décor. Aussi le tracé des châssis, avec leurs joints, doit-il être intégré au plus vite dans la conception du décor, de même que les systèmes d'assemblage et de liaison. La liaison peut être d'[étale](#) (dans le même plan), ou à brisure. Elle s'effectue par guindage sur les [sauterelles](#), dans le cas de changement rapide en cours de représentation, ou par [couplets](#).

Plantation

La tenue d'un châssis dressé sur scène est obtenue par le béquillage ou par l'équerrage. La béquille est une pièce de bois ou de fer placée obliquement, servant de contrefort amovible, fixée sur le plateau par une queue de cochon (petite vrille à poignée) ou une ferrure de maintien, arc-boutée sur la face interne du châssis à un montant ou à une traverse. L'équerre est une pièce en forme de triangle fixée au châssis par couplets. La stabilité de l'ensemble peut être assurée par un lestage avec un pain de fonte encastrable sur une traverse de la béquille formant chevalet, ou posé sur le fer de maintien au sol, ou sur la traverse basse de l'équerre.

La tenue du châssis peut être réalisée encore de façon suivante : appui et fixation contre les fermes de praticables, auto-maintien (dans le cas de châssis à brisure), mise en tension par un fil tendu au grilet une fixation au sol, suspension en tête à une porteuse et reprise sur le sol au patin, suspension en tête à une patience.

Anciennement, le châssis se mettait en place en se guindant à un mât lui-même engagé verticalement dans un chariot du premier dessous. Le patin du châssis se plaçait sur un crochet fixé à la base du mât afin que le châssis affleure le plancher pour faciliter le glissement le long de la costière. Le mât était armé dans sa partie inférieure d'un fer et prolongé par une lame qui se logeait dans le fourreau vertical nommé cassette, disposé à cet effet dans le chariot. Les mâts sont parfois encore utilisés mais fichés dans des gaines fixes disposées dans le plateau et fermées par de petites trappes. [Voir illustration pages 292-293].

Rédacteur(s)

M. FREYDEFONT

Édition Bordas, 2008

Classement

Cet article relève de la spécialité Technique et créateurs techniques

Zone(s) géographique(s) : France

Voir aussi

Citations pertinentes de cet article dans le dictionnaire : parement plantation bâti battant montant tête patin traverse cadre mouchoir contreparement écharpes paume Moynet panorama chantournage étale brisure guinde sauterelle couplet béquille queue de cochon équerre pains ferme praticable gril porteuse patience mât chariot Dessous cassette trappe

Article à retrouver sur : <https://dictionnaire.artcena.fr/articles/lexique-chassis>